

EXPLICATION D'UN TEXTE GREC

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Jean YVONNEAU - David-Artur DAIX

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte à traduire et à commenter, avec éventuellement quelques mots de vocabulaire fournis

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux sujets cachés

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Du 100% de continuité : comme en 2014, une seule candidate s'est présentée en 2015 à l'oral de grec. On n'ira pas jusqu'à dire que c'est moralement rassurant, sous prétexte que certaines choses, au moins, ne changent pas.

Le tirage au sort a favorisé un extrait du *Contre Midias* de Démosthène (§§ 222-224). Il était bien précisé sur le billet que ce texte était tiré de la péroraison — ce qui avait son importance pour le commentaire, car dans celui-ci, on pouvait faire état d'un certain nombre de caractères génériques. Une douzaine de renseignements touchant au vocabulaire mais aussi à la syntaxe étaient aussi fournis.

La candidate a commis quelques erreurs, sur le sens des verbes ὑβρίζω et προδίδωμι notamment — le jury tient pour acquis le vocabulaire élémentaire, tel qu'il apparaît par exemple dans le manuel Lebeau-Métayer —, mais elle a, dans l'ensemble, compris le propos de l'orateur qui se livrait ici à une sorte d'anti-prosopopée des lois, si l'on peut risquer cette expression en référence à un fameux passage du *Criton* de Platon : Démosthène affirme que les lois elles-mêmes, en tant qu'écrits désincarnés, ne secourront personne mais qu'il tient à chacun des hommes en chair et en os de les invoquer pour à la fois les défendre et se défendre. La reprise a permis de réparer quelques erreurs et de faire naître une discussion qui, pour être relativement brève, eu égard au temps imparti pour l'épreuve, a permis néanmoins à la candidate d'apporter des lumières intéressantes. Elle a obtenu finalement la note de 17/20.

Espérons que son exemple en inspirera beaucoup (plus) d'autres l'an prochain.